



Septembre
2020

Objectif régional n°3

Une évolution des comportements et modes de vie *adaptée aux défis actuels*

(ODD n^{os} 4 et 12)



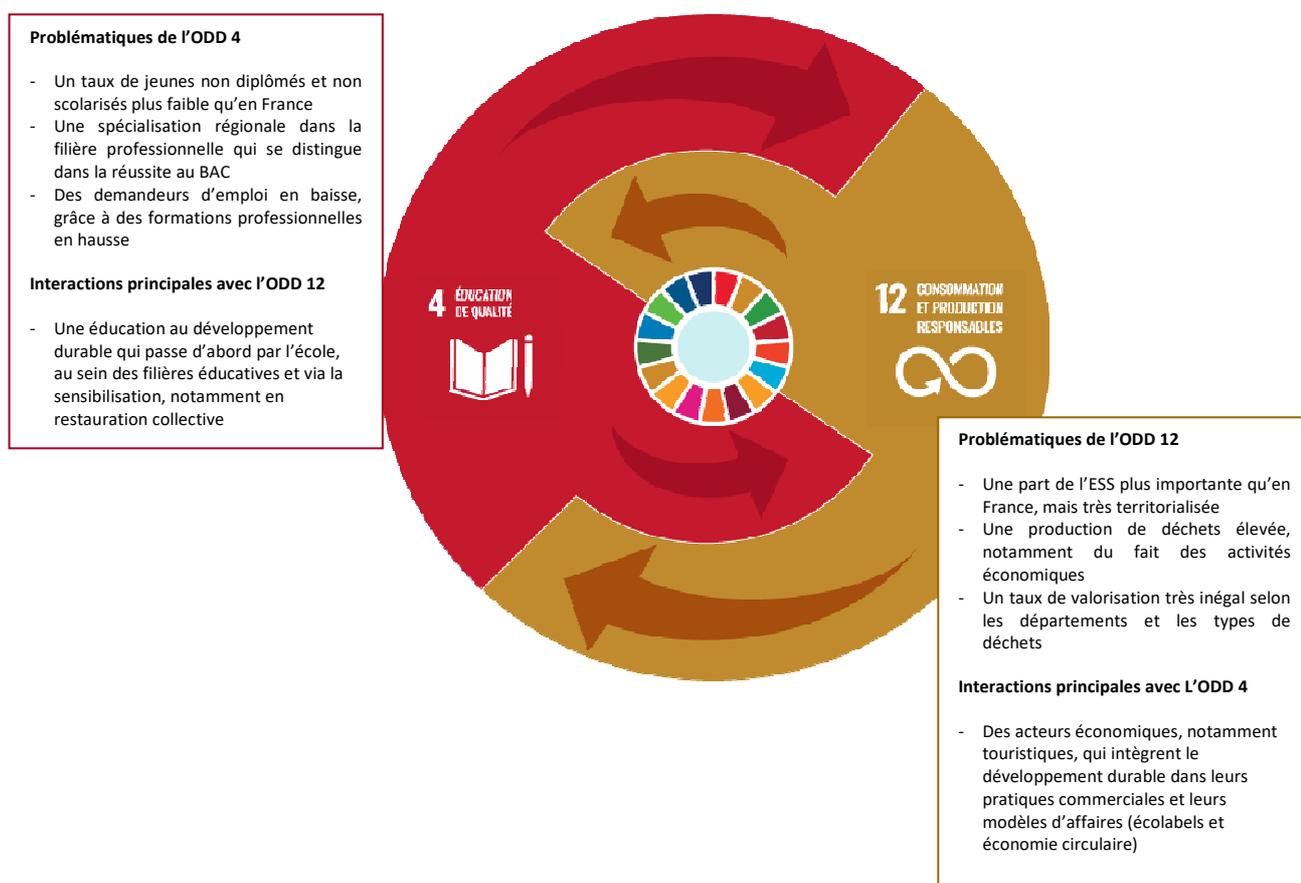
La déclinaison des Objectifs de Développement Durable en Nouvelle-Aquitaine s'appuie sur l'identification de 6 objectifs régionaux (ORDD). Ils sont issus du croisement des enjeux de la feuille de route nationale et des enjeux du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires. Chacun regroupe plusieurs ODD concernés à titre principal. D'autres ont vocation à entrer en interaction. Un état des lieux pour chacun des ORDD est proposé. Il s'adresse à toute la société, principalement aux acteurs des territoires, pour favoriser l'intégration des ODD dans leur stratégie de développement (*Pour en savoir plus, Cf. fiche méthodo*).



Les enjeux nationaux d'adaptation aux défis actuels par l'évolution des comportements et des modes de vie

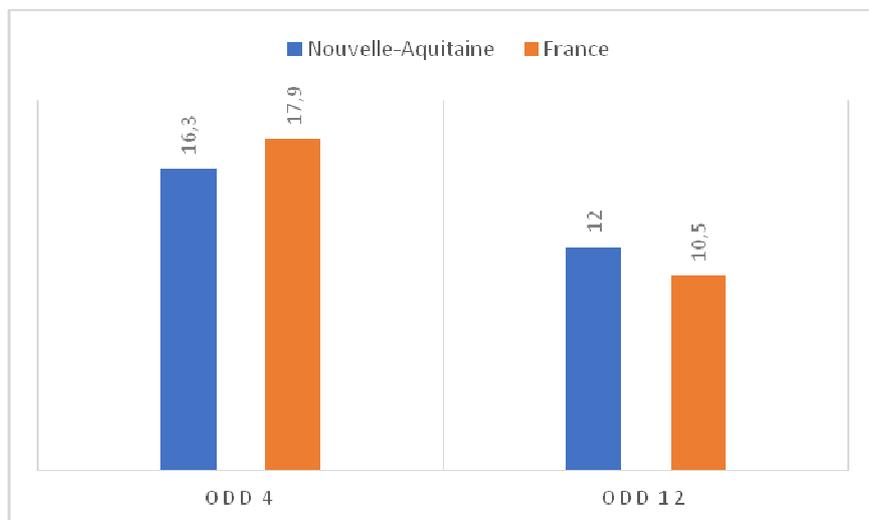
- **La réalisation de l'ODD 4** passe en grande partie par **l'éducation primaire et secondaire de qualité**. Si en France, l'instruction est obligatoire jusqu'à 16 ans et que 94,3 % de cette tranche d'âge était scolarisée en 2016 (chiffre cependant en baisse avec - 2,2% depuis 2000), l'enjeu réside principalement dans la réussite des élèves ainsi que dans l'accès à des formations professionnalisantes à même de garantir un emploi pérenne, notamment via un renforcement de ces filières. On note en effet une proportion relativement élevée de chômage chez les jeunes dans tous les secteurs (19,2 % contre 8,7 % tout âge confondu), malgré 87 % de réussite dans les études secondaires en 2015, tout diplôme confondu (CAP, BEP, Bac, etc.).
- **L'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD)** s'est généralisée progressivement depuis la fin des années 1990, inscrite comme domaine transversal dans le code de l'éducation depuis la loi de refondation de l'école (2013) et faisant désormais l'objet d'une circulaire à l'attention des directeurs d'établissement. **Cependant**, l'atteinte de l'ODD 4 ne peut reposer que sur les jeunes. Elle doit également s'appuyer sur la sensibilisation des adultes et permettre ainsi les changements de comportements de tous face aux nouveaux défis.
- **Ces actions éducatives font écho à l'ODD 12, portant sur la consommation** (économie sociale et solidaire, commerce équitable, etc.) **et la production responsable** (gestion des déchets, économie circulaire, recyclage, etc.). Ainsi, la loi de transition énergétique pour la croissance verte inscrit l'obligation pour les collectivités de réduire la production de déchets, accroître la part de valorisation dans leur traitement. Ces mesures ont été renforcées par loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire de février 2020.
- Parvenir à la réduction de près de 15 % des déchets ménagers produits d'ici 2030 passe par le renforcement des mesures de prévention et de recyclage. Ces mesures passent nécessairement par les territoires, notamment dans le cadre de la loi NOTRe, qui a conféré davantage de compétences aux Régions et EPCI pour la gestion de la diversité des déchets.

Transversalité des ODD de l'objectif régional n°3 en Nouvelle-Aquitaine



Synthèse : Des jeunes davantage diplômés et une économie plus sociale et solidaire

Place de la Nouvelle-Aquitaine par rapport à la France pour 2 indicateurs de l'objectif régional n°3



ODD 4 : Proportion de personnes de 20-24 ans non scolarisées n'ayant aucun diplôme, en 2016, en %

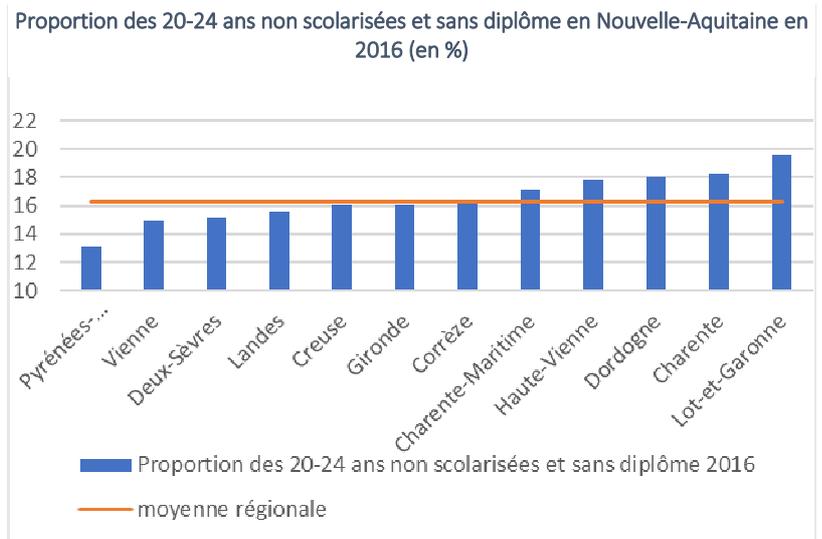
ODD 12 : Part de l'économie sociale dans les postes salariés totaux en 2015, en %

- ⇒ Une part des jeunes de 20-24 ans non scolarisés et sans diplôme plus basse qu'au niveau national
- ⇒ Une proportion de Réseaux d'Éducation Prioritaire (REP) en deçà de la moyenne française
- ⇒ Une augmentation de l'offre de formation professionnelle
- ⇒ Un nombre croissant d'établissements scolaires labélisés « établissement en démarche globale de développement durable (E3D) » chaque année

La Nouvelle Aquitaine, une bonne élève en matière d'éducation

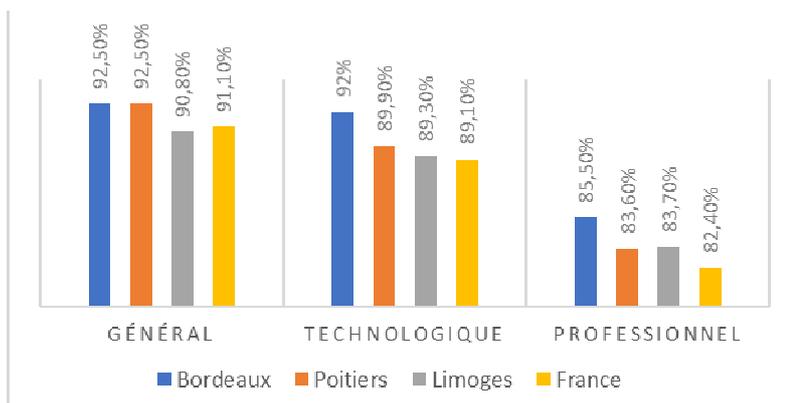
Moins de jeunes en Nouvelle Aquitaine, mais plus diplômés

- Un taux brut de scolarisation parfois plus faible qu'au niveau national, notamment dans la Creuse, la Dordogne et les Landes (respectivement 15,0, 16,5 et 17,5 %) contre 22,6 pour la moyenne française, qui peut s'expliquer par un vieillissement accru de la population dans certains territoires ;
- Une part des jeunes de 20-24 ans non scolarisés et sans diplôme plus basse qu'au niveau national (16,3 contre 17,9 %), et qui a diminué (2 points) entre 2011 et 2016, trajectoire similaire à l'évolution nationale ;
- Une proportion de jeunes de 18-24 ans étudiants légèrement plus faible que la moyenne nationale (36,5 contre 37,4 %), qui souligne l'importance du secteur d'enseignement agricole en Nouvelle-Aquitaine. Une proportion néanmoins contrastée sur le territoire : 21 % pour les Deux-Sèvres contre plus de 44 % pour la Gironde et la Vienne ;
- Un pourcentage de réussite au BAC supérieur à la moyenne française, quelles que soient les filières et les zones académiques, à l'exception de la filière professionnelle dans l'agglomération de Poitiers où ce pourcentage est comparable au national.
- Une obtention du bac avec mention de près d'un candidat sur deux : des taux proches des valeurs nationales, mais qui se distingue en positif pour la voie professionnelle.



Source : traitement DREAL Nouvelle-Aquitaine d'après Insee-RP

Taux de réussite au BAC par académie (2018)



Source : académies de (Bordeaux, Poitiers, Limoges)

Des politiques publiques ou privées actives pour favoriser l'éducation

- Un taux de Réseaux d'Éducation Prioritaire (REP et REP+) pour les collèges plus faible que pour la moyenne nationale (5,2 % en Nouvelle-Aquitaine contre 9,4 en France en 2017), qui peut s'expliquer par une urbanisation et une densité de population moins élevées qu'en moyenne française, facteurs d'inégalités visibles ;
- Une part d'établissements d'enseignements privés inférieure à la moyenne nationale

(26,5 % contre 31,5 %), avec une situation différenciée selon les départements et une tendance à l'augmentation de la part du privé dans l'enseignement ;

- Une part élevée de l'enseignement privé en Pyrénées-Atlantiques (30,7 % dans le privé contre 17,1 % en Nouvelle-Aquitaine), en lien avec la question linguistique régionaliste.

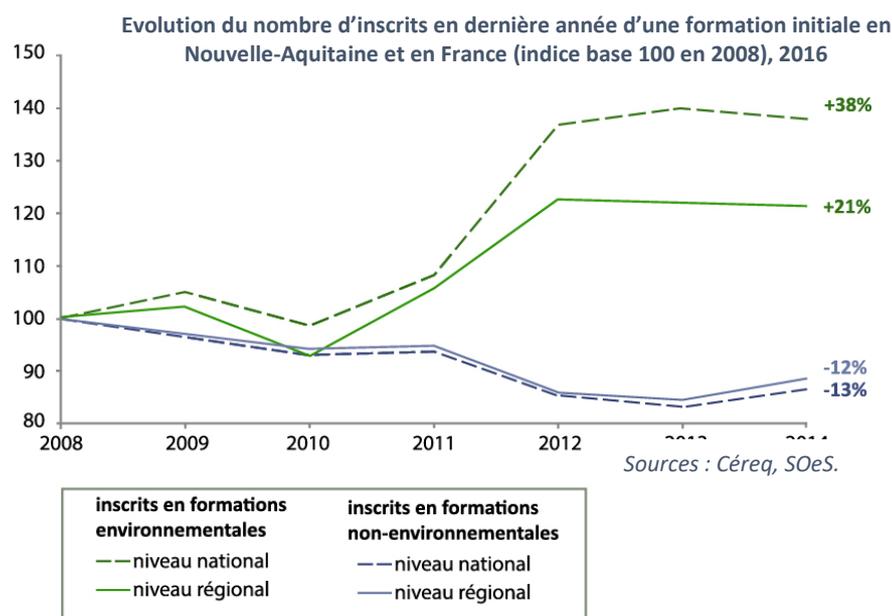
Formation : des programmes ambitieux pour lutter contre le chômage et promouvoir le Développement durable

Un programme ambitieux de formation à destination des professionnels et demandeurs d'emploi

- Un nombre de demandeurs d'emploi (catégorie A) en baisse (- 2,1 % entre 2017 et 2018), évolution supérieure à la moyenne française (contre -1,5 % en France métropolitaine) ;
- Un taux à corrélérer en partie avec un objectif de 50 % de hausse de l'offre de formation en région planifiée en 2015 (près de 27 000 places supplémentaires), pour un total de 85 010 parcours, renforcée par un nouveau plan de formations de plus de 13 000 offres en 2017 et en cours de mise en œuvre ;
- Des formations spécialisées reconnues et diversifiées, liées aux activités économiques régionales dans les secteurs agricoles et forestiers, la transformation et le commerce, la gestion d'entreprises, les activités hippiques, les travaux paysagers, etc. ;
- Une insertion professionnelle dans le domaine agricole diversifiée selon les diplômes, bénéficiant plus aux BTS qu'aux CAP : un taux net d'emploi après 3 ans respectivement de 75 % et 50 % en moyenne 2016-2018 ;
- Des emplois qui s'orientent également vers la production ou l'aménagement de l'espace et la protection de l'environnement, différant des profils d'insertion professionnelle de l'enseignement agricole au niveau national orientée vers la transformation et les services.

Une éducation et une formation au développement durable qui gagnent différents domaines

- Une hausse des effectifs étudiants/élèves en dernière année de formations initiales en environnement entre 2008 et 2015 (+21 % au niveau régional), même si cette part est en-deçà de la moyenne française et en baisse sur la période 2013-2014 ;
- Un nombre croissant de démarches engagées par des établissements scolaires labélisés « École/ Établissement en démarche de DD » au niveau régional (50 établissements en 2018) ;
- Près de 60 Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) dont un tiers dédiés à la restauration collective, notamment à destination des établissements d'enseignement, comprenant la formation du personnel.



Zoom sur une politique de formation : le plan formation de la région Nouvelle-Aquitaine

Dans le cadre du plan national 500 000 formations pour lutter contre le chômage, la région Nouvelle-Aquitaine a développé en 2015 près de 27 000 parcours supplémentaires de formation sur son territoire à destination des demandeurs d'emploi. Le plan prévoit d'augmenter le nombre d'entrées en formation de 26 777 places réparties entre la Région (2/3) et Pôle Emploi (1/3) pour un financement de 80 millions d'euros (État) et de 18 millions d'euros (partenaires sociaux). Face à la réussite du dispositif, le plan a été prolongé en 2017 et prévoyait la création de 13 000 formations supplémentaires.

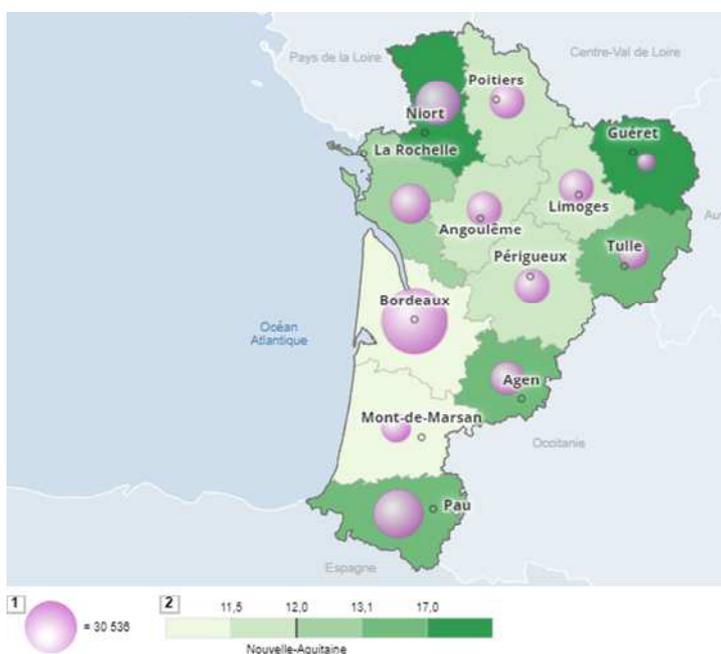


Les actions de formation ou d'éducation sont primordiales pour le développement de la région, pour la cohésion sociale et le bien-être des populations. Celles dédiées au développement durable favorisent les changements de comportements, notamment les modes de production et consommation responsables.

- ⇒ Une **augmentation des secteurs d'activité responsables**, que ce soit dans l'économie sociale et solidaire, les chartes de développement durable ou les filières de responsabilité élargie des producteurs, bien qu'encore minoritaires
- ⇒ Une **production de déchets** en Nouvelle-Aquitaine **plus modeste** qu'en moyenne
- ⇒ **22 millions de tonnes de déchets** sur la région, produits pour les ¾ par le **secteur économique**, en particulier le BTP et dans une moindre mesure le secteur agricole
- ⇒ Un **niveau élevé de valorisation des déchets ménagers**, en forte progression et au-delà de la moyenne nationale
- ⇒ Des **ambitions nationales pour 2020 encore loin d'être atteintes**, du fait d'une production de déchets toujours croissante et des politiques de valorisation trop ciblées sur les ordures ménagères

Productions et services responsables : une croissance des initiatives durables dans le secteur privé

Part et effectifs de l'économie sociale dans les postes salariés totaux en 2015, en %



Source : Traitement DREAL Nouvelle-Aquitaine d'après Insee-CLAP

- Une part importante de l'emploi liée à l'économie sociale et solidaire (ESS) en Nouvelle-Aquitaine (plus de 200 000 emplois, soit 12 % des postes salariés totaux), une part plus élevée de 1,5 point par rapport à la moyenne nationale et qui place la Nouvelle Aquitaine en 3^{ème} position ;
- Au niveau communal, une part relative de postes dans l'ESS plus importante dans les territoires ruraux et périurbains (pouvant atteindre jusqu'à 75 % des postes salariés dans certaines communes), liée à la forte diversification et la densité économique sur la côte : 17 et 18 % dans la Creuse et les Deux-Sèvres contre 10 % environ en Gironde et dans les Landes ;
- Le développement et la création des filières de responsabilité élargie du producteur depuis 2010 qui a permis notamment la valorisation de la matière organique des déchets (67 % en 2017).

Une politique de gestion des déchets active et centrée sur le secteur ménager

Une production de déchets plus modeste qu'en France mais en augmentation pour presque tous les départements

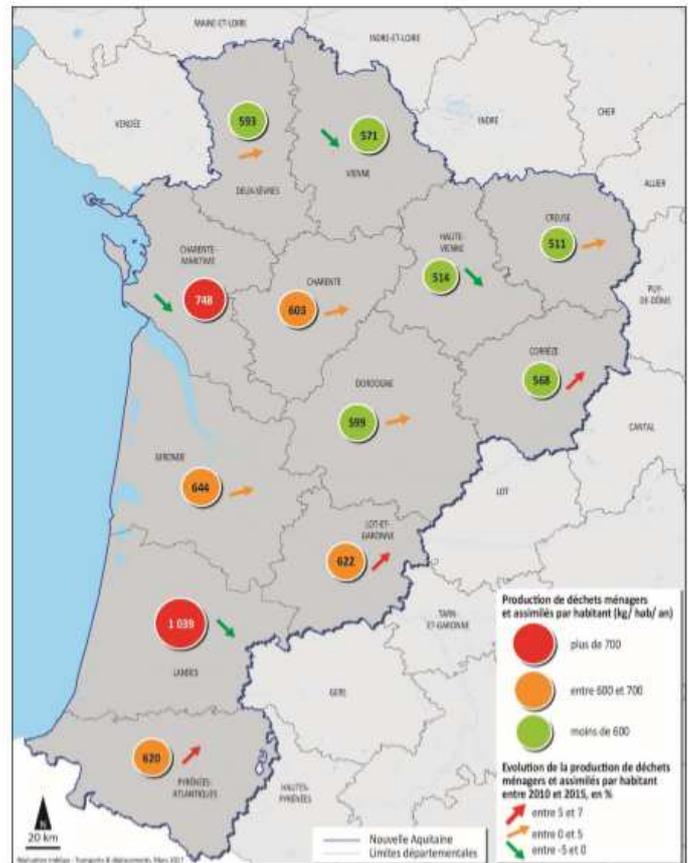
- Une production de déchets en Nouvelle-Aquitaine relativement plus modeste qu'en moyenne métropolitaine (65 kg/hab vs 96 kg/hab) ;
- Une moyenne de production d'Ordures Ménagères Assimilées (OMA) par habitants de 344 kg/hab/an, dans la moyenne française, pour un total de presque 2 Mt ;
- Une augmentation de la production de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) de 2 % entre 2015 et 2017 (658 kg/hab/an) et très au-delà des chiffres moyens français (+15,8 % ; 568 kg/hab/an), avec seulement 3 départements (Gironde, Haute-Vienne, Vienne) qui voient leur production diminuer d'entre 0 et 5 % entre 2010 et 2015 ;

Une répartition par type de déchets très dépendante du paysage économique

- Un volume total de déchets produits en Nouvelle-Aquitaine de 22 millions de tonnes environ, dont la moitié correspond à des déchets inertes et plus 30 % des Déchets des Activités Économiques (DAE, hors inertes et dangereux) ;
- 55 % des DAE issus de l'agriculture (hors inertes et dangereux) principalement des activités de transformation (73 %) ;

- Une origine des déchets dangereux majoritairement industrielle (52 %), dont 60 % proviennent de La Gironde suivie des Pyrénées-Atlantiques et de la Charente, venant en particulier des secteurs de la mécanique industrielle et agricole et dans une moindre mesure des activités portuaires et du BTP ;
- Des sites pollués concentrés essentiellement dans les départements les plus dynamiques sur le plan économique : Gironde (317), Pyrénées-Atlantiques (109) et Landes (93).
- Les départements urbains et les grandes agglomérations les plus productrices de déchets inertes et des DMA par habitant, du fait de l'importance du secteur de la construction notamment, le BTP représentant 50 % de la production totale de déchets dans la région (11 Mt).

Production des Déchets Ménagers et Assimilés en Nouvelle-Aquitaine en 2017, en kg/hab./an



Source : Plan régional de prévention et de gestion de déchets Nouvelle-Aquitaine, OREGES-AREC, 2017

Une politique active de prévention et de gestion pour les déchets ménagers...

- 5 départements ont déjà dépassé l'objectif national de réduction des Ordures Ménagères et Assimilés (OMA) fixé à 7 % pour 2025 : la Vienne, la Corrèze, la Creuse, la Haute-Vienne et le Lot-et-Garonne, tandis que les départements les plus urbains (Gironde et Pyrénées-Atlantiques) présentent les diminutions les moins importantes (2 à 3 %) ;
- 62 % de la population couverts par un territoire « zéro déchet zéro gaspillage » et une expérimentation de la tarification incitative pour la prévention des déchets qui démontre des résultats déjà significatifs (-11 % en quantité moyenne de déchets et une augmentation de 17 % de collecte sélective) ;
- Des performances de valorisation des emballages ménagers (54,3 kg/hab/an) supérieures au niveau national (+17 %), en bonne voie pour atteindre l'objectif national 2025, avec par exemple des capacités d'incinération avec valorisation énergétique quasiment atteintes.

... qui produit cependant peu d'effets sur les secteurs économiques les plus producteurs

- Une connaissance du devenir des déchets du BTP à développer : ce secteur représente pourtant près de 80 % des DAE et 50 % des déchets totaux, et la moitié du gisement des déchets n'est pas connu ;
- Un taux de valorisation des déchets très inégal, notamment pour les déchets inertes dont le taux varie entre 41 et 91 % selon les départements, et celui des déchets non dangereux et non inertes en région (47 %), en deçà des objectifs de 70 et 55 % pour 2020 ;
- Des équipements toujours peu adaptés aux dispositifs de gestion mises en place : 1/3 de la population couverte par l'extension des consignes de tri pour seulement 7 centres de tri adaptés, et seulement 14 % des terres polluées traitées sur le territoire régional, dont le reste est acheminé ailleurs, principalement dans des installations de stockage ;
- Aucune installation de stockage de déchets dangereux et aucune installation de traitement de déchets dangereux n'est identifiée en Creuse ;
- Pour autant, une production de DAE moins importante que la production de richesse entre 2010 et 2017, allant dans le sens de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV).

Zoom sur une politique de gestion durable des déchets : le réseau Recita

Le Réseau d'économie circulaire et d'innovation de Nouvelle-Aquitaine (Recita), développé en 2016, vise à identifier les acteurs, les ressources et les initiatives **pour favoriser la mise en réseau sur le territoire**, afin de créer un **écosystème régional** de l'économie circulaire. Les objectifs de cette plateforme participative sont « de parvenir à découpler la croissance économique de l'épuisement des ressources naturelles » en inscrivant, notamment mais pas exclusivement, la **réduction des déchets dans les pratiques individuelles et collectives**, à travers les activités économiques notamment.

Ainsi depuis 2016, de nombreux projets ont pu être réalisés grâce à la participation de 765 organisations membres du réseau totalisant plus d'une vingtaine **de secteurs d'activité différents**, de l'alimentation au bâtiment, en passant par la communication, le conseil, la finance ou les transports.

Dans le bâtiment par exemple, suite aux ateliers du Programme National de Synergies Interentreprises à Langon, les gravats des 5 déchèteries publiques du territoire du SICTOM du Sud-Gironde ont pu être valorisés permettant le réemploi de 1 500 tonnes de gravats par an, 155 tonnes eq CO₂ évitées par an et un bénéfice économique de 25 000 €/an.

Exemple d'une stratégie croisant les 2 ODD : zoom sur le Projet Alimentaire Territorial (PAT) à visée éducative du Parc Naturel Régional Périgord Limousin



La démarche PAT émerge en 2017 sur le territoire du PNR Périgord Limousin à la suite d'un forum ouvert réunissant une **grande diversité d'acteurs du territoire**. Elle s'inscrit dans la continuité d'actions mises en oeuvre ces dernières années (cantines gourmandes, explorateurs du parc). Ce Projet alimentaire territorial a pour objectif principal l'**éducation** à l'environnement et au développement durable, tout en favorisant le **développement des filières locales** et une **gestion durable** de l'alimentation. Elle se décline en 4 axes :

- Sensibilisation de la jeunesse au goût et au gaspillage alimentaire sur le temps scolaire et celui du repas ;
- Formation des cuisiniers des restaurants collectifs et accompagnement d'établissements pilotes dans une démarche de labellisation (Ecocert, Mon restau responsable, etc.) ;
- Sensibilisation des élus sur la thématique de la relocalisation de l'alimentation ;
- Formation des agriculteurs aux marchés de la restauration collective et sur un outil « coût de production ».

Cette initiative a permis la **rencontre entre les acheteurs et fournisseurs** pour la restauration collective, l'organisation d'ateliers de sensibilisation aux coûts de production pour les agriculteurs ainsi que des programmes d'animation pour les habitants : « Les Rendez-vous du Parc ».

Pour en savoir plus

ACADÉMIES DE BORDEAUX, LIMOGES ET POITIERS - <http://www.ac-poitiers.fr/> - <http://www.ac-limoges.fr/> - <http://www.ac-bordeaux.fr/>

FORMATION – <https://www.nouvelle-aquitaine.fr/dispositifs-region/plan-500-000-formations-deploie-en-nouvelle-aquitaine.html#gref>

DIRECTION REGIONALE DE L'ALIMENTATION, AGRICULTURE ET FORET - <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/>

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES DÉCHETS ET DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - <https://dechets.arec-nouvelleaquitaine.com/accueil/observatoire-regional-des-dechets-et-de-leconomie-circulaire>

Directrice de publication : Alice-Anne Médard

Chefs de projet Dreal Nouvelle-Aquitaine : Mehdi Barriaux, Patrice Delbancut, André Pagès

Rédacteurs : Elsa Charon, Pierre Tallin
Comité 21 : <http://www.comite21.org/>

Courriel : poes.micat.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr

ISSN : 2607-8007

**Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Nouvelle-Aquitaine**

15 rue Arthur Ranc
BP 60539 - 86020 Poitiers CEDEX
Tèl : 05 49 55 63 63 - Fax : 05 49 55 63 01

www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr